

# LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline, la formation initiale et continue : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

## Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US, le journal du syndicat, et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent, et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

## Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer si vous le souhaitez à des réunions, des formations, des colloques ouvrant droit à des autorisations d'absence, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et selon vos disponibilités vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

## Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations :

[contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHERER AU SNES-FSU

**Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un.e militant.e du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>**

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent.e.s. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt dont bénéficient tous les adhérent.e.s, imposables ou non : 66% de la cotisation est remboursé par les impôts.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

# MATHEMATIQUES

Après la focalisation du débat sur la place des mathématiques au lycée, où tous les problèmes ne sont pas résolus malgré le retour des Mathématiques en Première générale et la redéfinition de l'Enseignement Scientifique du cycle Terminal, c'est désormais le déploiement du Plan Mathématiques qui justifie en collège une tentative d'encadrement resserrée des pratiques, un pilotage pédagogique accru du Chef d'Etablissement appuyée sur la « performance éducative » permise par les évaluations nationales externalisées, réactivation des concepts de l'Ecole du Socle dans la nouvelle Sixième, développement des Clubs et des Laboratoires des Mathématiques...

Tous ces sujets ont été mis en cohérence en Janvier 2023, par la circulaire ministérielle consacrée à la « nouvelle dynamique pour les mathématiques », de la maternelle au bac, qui singularise totalement notre discipline..

**Au collège**, les difficultés demeurent dans le quotidien de la classe par manque de temps pour aborder correctement les notions ; les niveaux d'exigence attendus ne sont pas toujours clairement exprimés, et un flou problématique demeure pour organiser le travail des élèves ; la rigueur attendue pour les raisonnements reste en-deçà de ce qui est nécessaire pour la réussite de la scolarité en lycée, et contribue à créer des écarts préjudiciables aux poursuites de scolarité.

**Au lycée**, la réforme a fortement accru le rôle sélectif des mathématiques et conduit toujours en voie générale à ce que plus de 50% des d'élèves n'aient pas 3 années de formation mathématique, aggravant les déterminismes sociaux et de genre.

Le SNES-FSU exige le financement des options mathématiques complémentaires et expertes en Terminale, de moins en moins assuré, et le plus souvent pris sur les marges horaires. Il porte la demande de l'abandon du **Grand Oral** qui n'est pas adapté à la spécificité des mathématiques

et pour lequel les récents aménagements ne changeront rien.

Dans tout le Second degré, la demande de généralisation des mises en activité, et le travail des 5 compétences mathématiques est difficilement compatible avec les effectifs surchargés des classes, tout comme l'est l'obligation de la pratique d'un langage informatique en cours de mathématiques, notamment au lycée.

## Les propositions du SNES-FSU

Le SNES-FSU est intervenu régulièrement pour rétablir quelques vérités sur la discipline, ou pour faire avancer ses revendications sur la place des mathématiques dans le Second degré. En collège et en lycée, le SNES-FSU propose

- Des aménagements de structures, de programmes et d'épreuves, pour mieux diversifier l'activité des élèves et permettre au plus grand nombre de suivre leur enseignement (« mathématiques pour toutes et tous » jusqu'au Bac).

- Des horaires garantis par une grille nationale et des groupes à effectifs réduits.

- Des programmes mieux articulés avec le tronc commun en spécialité « physique-chimie et mathématiques » de la voie technologique.

- L'introduction d'éléments d'épistémologie pour donner plus de sens à la discipline, sur des horaires identifiés et non pas « au fil du programme », sans temps pour la mettre en œuvre.

- Une clarification des liens entre informatique et mathématiques, qui ont désormais des concours de recrutements différenciés.

- **La remise à plat du DNB et des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup**, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes. Le SNES-FSU travaille ces questions avec les collègues au cours de stages syndicaux et/ou de journées de réflexion disciplinaires nationales

**Septembre 2023**

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique** :

• retrouver des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur notre site :

<https://www.snes.edu/metiers/mathematiques/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

• demander son inscription sur une liste de discussion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : [gr-maths@snes.edu](mailto:gr-maths@snes.edu)